ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA CAISSE DESJARDINS DE LÉVIS

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Lévis tenue en mode hybride (en présentiel et conférence Web), le mardi 11 avril 2023, à 18 h 30, sous la présidence de M. Étienne Guay.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1. Mot de bienvenue

Le président, M. Étienne Guay, souhaite la plus cordiale bienvenue à tous à cette assemblée de la Caisse Desjardins de Lévis.

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres présents en salle et en ligne, à ses collègues administrateurs et à tous les employés de la Caisse. Il poursuit en remerciant M. Éric Pouliot, directeur de l'école Pointe-Lévy pour l'accueil dans le nouvel auditorium.

Le président remercie particulièrement M. René Bégin, administrateur de la Caisse Desjardins de Lévis, pour son importante contribution et son indéfectible engagement envers Desjardins en tant que président du Conseil d'administration pendant 10 ans.

Il poursuit en souhaitant la bienvenue à l'ancien président de la caisse, M. Clément Samson et aux anciens administrateurs présents. Il souligne également la présence du vice-président Services spécialisés et centre d'affaires en ligne du Mouvement Desjardins, M. Mario Lapierre ainsi que celle du président et du directeur général de la Caisse Desjardins de la Chaudière, M. Christian Giroux et M. Martin Sévigny. Il souligne également la présence de plusieurs représentants de notre Centre Desjardins Entreprises, de notre Service Signature Desjardins ainsi que plusieurs partenaires Desjardins, tels que Desjardins Sécurité Financière et Desjardins Assurances Générales.

Le président de la Caisse Desjardins de Lévis agit comme président d'assemblée. Il est assisté dans l'animation par Mme Marie-Hélène Guité, présidente du Comité de mise en candidature, Mme Sylvie Robitaille, secrétaire du Conseil d'administration qui sera assistée dans ses fonctions par Mme Chantal Beaucage, technicienne – Soutien à la gouvernance et à la direction principale, M. Benoit Caron, directeur général et Mme Karina Lehoux, membre et animatrice.

Le président déclare ouverte l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Lévis et invite le directeur général à venir s'adresser à l'assemblée.

M. Caron salue l'assemblée ainsi que les employés de la caisse. Il se dit très heureux de venir présenter les résultats pour l'année 2022 et précise que ces résultats permettent à la caisse de retourner à ses membres, à son milieu et surtout à soutenir des projets structurants et des initiatives provenant de la communauté. Il profite du début de la rencontre pour rappeler que la caisse compte 160 employés compétents, dédiés et disponibles. Il poursuit en ajoutant que la caisse a du personnel ainsi que des équipes de gestion de qualité et en quantité pour bien accompagner ses membres et clients, qu'ils soient un homme ou une femme d'affaires avec une entreprise ou un membre particulier avec des projets personnels, la caisse souhaite accompagner tous ses membres vers l'autonomie financière. Il termine en souhaitant à tous une bonne soirée.

Mme Lehoux explique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu dans les quatre jours qui suivront l'assemblée.

M. Guay précise que seul un membre de plein droit de la Caisse admis depuis au moins 90 jours peut proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct.

1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

Écoute d'une capsule vidéo de M. Cormier.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1. Règles pour participer à l'AGA

L'assemblée étant tenue en mode hybride, les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions sont présentées par Mme Lehoux.

Règles de fonctionnement pour les participants présents en salle :

1. Lever la main afin que l'on vous tende le micro.
2. Attendre le droit de parole.
3. Se présenter.
4. Formuler une seule question / intervention (2 minutes maximum).

Pour les participants en ligne, elle parcourt l'écran afin que les membres voient la boîte de dialogue. C'est à cet endroit que, sur invitation du président, les membres peuvent poser leurs questions ou faire part de commentaires en lien avec les seuls sujets prévus à l'ordre du jour. Seuls les représentants de la caisse et l'équipe de soutien auront accès aux noms, coordonnées et à la nature de l'intervention des membres.

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

Pour cette assemblée hybride, comme il y aura de la votation en direct, nous devons nommer deux scrutateurs.

Le président recommande :

- Mme Annie Pellerin
- Mme Suzie Fournier

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à la majorité d'adopter la recommandation de nommer comme scrutatrices, Mesdames Annie Pellerin et Suzie Fournier.

2.3. Adoption de l'ordre du jour

Mme Lehoux invite Mme Sylvie Robitaille, administratrice et secrétaire du Conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Lévis, à venir présenter l'ordre du jour à l'assemblée.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à la majorité d'adopter l'ordre du jour.

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2022

Puisque le procès-verbal a été rendu disponible sur le site Internet de la caisse avant l'assemblée, le président demande une proposition autorisant l'adoption du procès-verbal du 11 avril 2022.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à la majorité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2022.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

3.1. Rapport du conseil d'administration

Avant de débuter le rapport, M. Guay désire saluer particulièrement Mmes Suzanne Bonnette, Marie-Josée Montminy ainsi que M. Jean-Paul Gaumond, qui ont investi plusieurs années à représenter les membres et à être au service de leur communauté. Nous les reconnaissons ce soir à titre d'administrateurs honoraires.

Il ajoute que cette année, le titre de membre bâtisseur est décerné à la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Lévis. Le prix est remis à Mmes Éliane Trudel, présidente et Marie-Josée Morency, vice-présidente exécutive et directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie du Grand Lévis.

Il poursuit en présentant les membres du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Lévis.

Le président poursuit avec les grandes réalisations de la caisse et souligne le travail rigoureux des employés et de la direction de la caisse en mentionnant, d'abord, l'accompagnement indéniable à l'égard des membres et clients. Il ajoute que les employés ont continué à répondre présents pour soutenir, conseiller et épauler les membres et clients.

Le président mentionne qu'il ne peut passer sous silence le leadership socioéconomique démontré afin d'appuyer la relance. Il mentionne que pour appuyer cette relance, il y a le Fonds d'aide au développement du milieu qui sera présenté ultérieurement par Mme Robitaille.

Il poursuit en mentionnant le Fonds du Grand Mouvement qui demeure l'une des initiatives phares pour contribuer à la relance socioéconomique des régions et à leur vitalité. Doté d'une enveloppe de 250 M$, ce fonds soutiendra des projets régionaux jusqu'en 2024.

Il continue avec le Fonds d'entraide Desjardins destiné aux personnes qui éprouvent des difficultés financières, programme qui permet d'obtenir une consultation budgétaire gratuite ainsi que sur la gestion des finances, fonds qui offre un accompagnement budgétaire personnalisé. Jusqu'à présent, 230 personnes ont eu un accompagnement budgétaire personnalisé.

Il poursuit avec le Fonds C, autre levier sur lequel Desjardins s'appuie pour permettre aux entrepreneurs de reprendre plus rapidement leurs activités. Il informe l'assemblée que localement, une aide financière non remboursable pouvant atteindre 10 000 $ a été accordée à six de nos membres Entreprise pour réaliser leurs projets de croissance ou de transformation.

Il poursuit avec Créavenir, la Ruche, Microcrédit Desjardins aux entreprises et le Fonds Desjardins Entreprises, organismes qui permettent d'interpeller les membres et le grand public à participer à des opérations de financement pour des projets mobilisant pour le milieu.

Le président poursuit avec l'autonomie financière par l'intermédiaire de nos produits financiers, de nos solutions numériques et de nos nombreuses conférences afin d'amener nos membres à cette autonomie financière.

Il continue avec une autre grande fierté à l'égard du développement durable et informe les membres et clients que notre siège social a obtenu la certification Boma Best de niveau platine, reconnaissance qui vient témoigner de notre performance énergétique et notre excellente gestion environnementale.

Il met en valeur nos solutions numériques innovantes qui démontrent notre agilité et notre accompagnement auprès des membres et clients.

Il souligne le troisième prix reçu dans le cadre du Gala Reconnaissance Desjardins en lien avec l'initiative « *À la recherche de nouveaux talents* ».

Il termine en mentionnant l'octroi de 100 000 $ en bourses jeunesse en collaboration avec la Caisse Desjardins de la Chaudière afin d'appuyer 130 jeunes étudiants dans leurs études.

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Le président présente le bilan de la surveillance relative aux trois règles déontologiques :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée;
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent;
- La caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et services à des personnes visées par le Code de déontologie.

3.3. Rapport financier

Avant de débuter la présentation du rapport annuel, le directeur général, M. Benoit Caron, s'adresse à l'assemblée et remercie la Caisse Desjardins de la Chaudière pour les projets partagés avec la Caisse Desjardins de Lévis.

M. Caron présente les faits saillants des résultats d'affaires et du rapport financier de l'exercice 2022.

Il débute avec le membership de la caisse avec un total de nouveaux membres pour 2022 de 2 108, plus forte croissance jamais enregistrée en 153 ans d'histoire.

M. Caron mentionne que le volume d'affaires représente 6,11 G$, en croissance de 2,4 % sur l'année précédente. La répartition est composée de 4,04 G$ à l'épargne placement et de 2,07 G$ au financement.

Il poursuit avec le passif de la caisse qui totalise 2,44 G$, une hausse de 6,34 % par rapport à l'année dernière.

M. Caron poursuit avec le total de l'actif de la Caisse qui clôture à 2,762 G$, une hausse de 5,8 % par rapport à l'an passé.

L'actif se compose principalement de :

- Trésorerie, dépôts, placements dans le fonds de liquidité : 569,69 M$
- Prêts aux membres : 1 977,17 M$
- Placements dans la Fédération : 100,91 M$
- Autres éléments d'actif et provision pour pertes de crédit : 114,51 M$

L'avoir de la caisse s'établit à 320,05 M$, une hausse de 2,47 % par rapport à l'an passé.

Les principales sources de revenus de la caisse sont les revenus nets d'intérêts qui ont été de 44,74 M$ et les autres revenus qui s'élèvent à 16,76 M$.

Quant à eux, les frais autres que d'intérêts se situent à 22,2 M$.

Au cours du dernier exercice, la caisse a réalisé des excédents d'opérations de 40,42 M$, en hausse de 11 % par rapport à l'année dernière.

Il termine en mentionnant que le tout totalise des excédents avant ristourne de 15,55 M$.

M. Caron remercie les employés et gestionnaires qui ont dû s'adapter à de nouvelles situations. Il remercie également les collègues Desjardins et le président du Conseil d'administration pour le support apporté.

Questions ou commentaires concernant les résultats financiers :

Q. Comment se passe le début d'année?

R. de M. Benoit Caron – Un début d'année qui se passe bien. Évidemment, le dynamisme économique de Lévis n'y est pas étranger. La croissance est au rendez-vous à nouveau, la cueillette d'épargne se passe bien, notre pilier protection témoigne d'une belle offre de service. C'est un petit peu plus tranquille au niveau hypothécaire, la construction résidentielle et la revente de maison étant plus affectées. Il y a un écart par rapport à l'année dernière. On observe un ralentissement du côté résidentiel dans ce premier trimestre. Ce qui est important, c'est surtout comment nos membres réagissent aux fluctuations des taux d'intérêt et ça se passe bien. Nos équipes sont en contact avec les membres. On a déjà plus de 400 membres qui ont été contactés, mais nous restons vigilants et prudents face à la situation.

Commentaire : Félicitations pour l'excellente année, c'est très impressionnant.

Commentaire : Félicitations pour cet excellent travail et merci à tous les employés de notre dynamique caisse pour le travail exceptionnel et leur professionnalisme exceptionnel également. Je suis fier d'être membre de la Caisse Desjardins de Lévis.

3.4. Présentation des engagements de la caisse dans son milieu

M. Guay invite Mme Sylvie Robitaille, secrétaire du Conseil d'administration et aussi présidente du Comité coopération, à venir présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu.

Mme Robitaille rappelle que le Fonds d'aide au développement du milieu est, en d'autres mots, la « ristourne à la communauté ». En fait, chaque année, ce sont les membres de la caisse qui votent pour qu'une partie de la ristourne soit versée à ce fonds dont le but premier est de soutenir des projets et des initiatives des organismes du milieu lévisien. C'est une grande marque de confiance envers la caisse qui se fait un devoir de bien gérer les sommes et d'assurer un juste retour aux organismes lévisiens.

Elle poursuit en précisant que pour l'année 2022, la caisse a soutenu divers projets lévisiens à la hauteur de 556 312 $, puisés à même le Fonds d'aide au développement du milieu. Elle précise que cinq secteurs d'activités ont été priorisés, soit :

- Éducation
- Santé et saines habitudes de vie
- Culture
- Développement économique, emploi et partenariat
- Engagement social et humanitaire

Elle rappelle également qu'en juin 2021, le Conseil d'administration de la caisse a adopté un Plan d'engagement et de proximité ainsi qu'une politique d'investissements auprès des membres et de la communauté.

Elle poursuit en mentionnant que 100 000 $ ont été attribués en bourses, en collaboration avec les collègues de la Caisse Desjardins de la Chaudière, auprès de 130 jeunes étudiant(es) qui ont pu bénéficier de ce soutien, autant pour des étudiant(es) de divers niveaux ; secondaire, collégial, professionnel et universitaire.

Elle poursuit avec le solde réel disponible de 3 367 K$ au 31 décembre 2022 du Fonds d'aide au développement du milieu et invite les Lévisiens, les organismes de Lévis à présenter leurs projets au Fonds d'aide au développement.

Mme Robitaille poursuit en expliquant la portion des dons et commandites pour un montant de 123 890 $, argent qui provient du budget de l'exploitation de la caisse et qui a été divisé en six secteurs d'activités.

Finalement, Mme Robitaille précise que les sommes cumulées provenant du Fonds d'aide au développement du milieu et des dons et commandites totalisent 680 202 $.

Elle termine avec la présentation d'une capsule vidéo représentant l'apport de la Caisse Desjardins de Lévis dans la communauté.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Commentaires en salle et en ligne :

Un représentant de Convergence action bénévole, désire témoigner de l'engagement de l'équipe Desjardins avec Convergence. Il explique le projet Cupidon et l'implication dès le début de la Caisse Desjardins de Lévis dans le projet. Il tient à remercier Benoit, son équipe et plus particulièrement, Valérie Lehoux, Conseillère en communication.

Un représentant de l'École du milieu de Lévis, tient à exprimer sa profonde gratitude envers la Caisse Desjardins de Lévis et la Caisse Desjardins de la Chaudière pour leur généreux soutien. Grâce à l'aide de Desjardins, l'école peut appuyer les jeunes et ainsi contribuer à leur raccrochage scolaire. Grâce au Fonds d'aide au développement du milieu, la création d'une classe flexible avec un mobilier adapté au travail de groupe et l'achat de nouvelles technologies ont été rendus possibles. La contribution de Desjardins aura un impact significatif sur les élèves. Mille fois merci!

Un membre de l'assistance en salle discute du plan financier et de son importance. Il invite les membres à communiquer aux jeunes et aux gens de leur entourage l'importance du plan financier. Il remercie les conseillers qui l'ont accompagné.

M. Caron le remercie de son partage et précise que les membres ont accès à ce précieux outil qui est un service gratuit offert par la caisse.

Il poursuit en lien avec le commentaire du représentant de Convergence action bénévole et précise que la lumière devrait être davantage sur Valérie Lehoux et Annie Pellerin, personnes qui traitent toutes les demandes de dons, commandites et aide au milieu.

Un représentant du Tremplin remercie chaleureusement la Caisse Desjardins de Lévis pour leur soutien année après année. Il félicite la caisse pour les beaux résultats et souhaite développer de nouveaux projets ensemble.

Un membre de l'assistance tient à témoigner que pour avoir siégé pendant près de 25 ans au Conseil d'administration de la Caisse Desjardins de Lévis, que tous les membres peuvent se dire merci. Elle remercie tout le personnel, autant à la Caisse Desjardins de Lévis que ceux de la Chaudière et mentionne que c'est grâce à ce travail d'équipe, ces hommes et ces femmes qui donnent le meilleur d'eux-mêmes, que notre président et notre directeur général peuvent avoir de si bons commentaires. Il y a une équipe derrière tout ça et elle veut leur dire personnellement merci et la meilleure façon de le faire, c'est d'être solidaire et être fidèle à cette organisation qui est l'une des meilleures dans le monde entier. Et même si les journalistes parfois sont très difficiles avec le Mouvement Desjardins, il faut en être des ambassadeurs et des ambassadrices et porter haut et fort cette fierté et être solidaires à notre organisation.

Un représentant du Comptoir le Grenier poursuit en mentionnant qu'il a une longue histoire avec la caisse depuis plus de 20 ans. Il veut absolument remercier Benoit, René et M. Guay de leur collaboration avec le Grenier. C'est génial et ça nous permet de fonctionner à la moderne grâce à notre relocalisation. Chapeau à la Caisse Desjardins de Lévis et vous pouvez vous fier sur moi pour d'autres demandes.

Un membre : Elle est la maman d'une nouvelle coopératrice chez Desjardins et elle félicite la caisse pour le matériel transmis pour la caisse scolaire et les rappels qui sont facilitants pour les parents et stimulant pour les enfants. Elle mentionne que le numérique serait apprécié également. Elle continue en parlant de gouvernance et mentionne être inquiète de la parité au sein du conseil d'administration et également de la présence de diversité. Elle termine en demandant au président s'il a une stratégie en lien avec la parité et la diversité.

Le président répond qu'au niveau de la parité hommes / femmes, après recalcul avec les élections de ce soir, la parité sera maintenue. C'est toujours ce que le Conseil d'administration vise. Et au niveau de la diversité et l'inclusion, c'était nouveau qu'il soit inclus dans le profil collectif enrichi. D'ailleurs, la présidente du comité fera son rapport tout à l'heure, puis nous allons continuer nos démarches, ultimement, pour s'assurer de cette représentation, mais sachez que c'est une préoccupation de la caisse, mais de l'ensemble de Desjardins de s'assurer, ultimement, qu'il y ait une grande représentativité de ses membres soit sur le sexe, sur l'âge, sur les domaines d'activités, sur la géographie.

M. Caron poursuit avec la question sur la caisse scolaire pour confirmer que le message est entendu et capté. Le défi dans le numérique, ce sont les coûts de développement technologiques et les priorisations.

Questions en salle et en ligne :

Q. Un membre de l'assistance en ligne parle de l'abus financier chez les personnes âgées. Il continue en rappelant à M. Caron qu'il avait pris l'engagement de faire une démarche vis-à-vis ses collègues des autres caisses pour constater si le problème était purement local ou si c'était généralisé un peu partout. Il aimerait savoir l'état actuel de la démarche et s'il y a des conclusions intéressantes? Si tel est le cas, est-ce que la caisse a établi une politique pour parer à cette problématique? Et aussi, s'il y a de bons conseils à donner aux personnes âgées pour prévenir et éviter ces situations problématiques?

R. M. Caron mentionne que c'est une question pertinente et complexe tout à la fois. La pandémie a mis en lumière l'isolement de plusieurs clientèles. Il mentionne combien les jeunes ont souffert de la pandémie, mais aussi combien les personnes âgées ont souffert de l'isolement, ce qui a mis en lumière les abus financiers à l'égard de cette clientèle. Il y en a de toutes natures, les médias en rapportent abondamment. C'est un dossier pris au sérieux et des travaux été réalisés à trois niveaux. D'abord, le Gouvernement du Québec détient le meilleur plan d'action en Amérique du Nord sur la maltraitance à l'égard des aînés, appuyé avec un budget de 50 M$. Donc, première bonne nouvelle, quand les Européens et les Américains regardent les pratiques d'une province comme Québec et disent : « Ce sont les meilleures pratiques », c'est déjà un bon signal. Quant au Mouvement Desjardins, il s'est doté d'un programme qui s'appelle *Maître de sa vie et de ses biens* pour accompagner les caisses dans cette problématique sur le terrain. À la caisse, un plan d'action rigoureux est en place et il visé, dans un premier temps, à bien saisir les enjeux et former nos équipes. Donc, on offre l'accompagnement par cycle de vie et particulièrement dans l'équipe Retraite. On a nommé un gestionnaire responsable, Marc-André Riendeau qui, transversalement, a formé l'ensemble des employés de la caisse sur cette problématique. On a aussi offert à nos membres des ateliers, de la formation et des conférences sur le sujet. L'automne dernier, la traditionnelle conférence du Déjeuner de la dignité a permis d'accueillir la conférencière de renom, Mme Marie Beaulieu, titulaire de la chaire de recherches de Sherbrooke en maltraitance des aînés.

On parle beaucoup plus maintenant de la bientraitance à l'égard des aînés et c'est un dialogue en continu avec notre membre et avec leur entourage. Il y a trois ans, l'approche était beaucoup plus axée sur l'aspect légal et rapidement, on exigeait un billet médical. Aujourd'hui, on est plus dans le dialogue avec le membre et avec son entourage. Donc, qu'est-ce que vous êtes en mesure de faire? Avez-vous besoin d'accompagnement? On a beaucoup progressé. Je veux souligner l'apport de toute la communauté, ce n'est pas juste Desjardins, mais aussi la communauté qui est sensible à ce phénomène à Lévis. Il existe un comité de travail qui est piloté par le CISSS et le gestionnaire responsable de la caisse, Marc-André Riendeau, y siège avec des policiers, des infirmières, des représentants du CISSS. Ça a permis d'y ajouter la dimension financière. On est en action, il y a des gestes qui sont récurrents. C'est un phénomène qui est là pour rester, malheureusement, mais il y a des actions robustes qui sont faites à l'échelle du Québec, du Mouvement et de votre caisse.

Q. Un membre de l'assistance, qu'est-ce que vous entrevoyez comme le plus grand défi de la prochaine année et qu'est-ce qui vous emballe le plus?

R. Le président : Nous avons une caisse qui est très performante, qui est solide en ce moment et notre plus grand défi, c'est qu'elle le demeure. Donc, notre défi au conseil d'administration, ce n'est pas de baisser le bouclier, votre caisse est entre bonnes mains, elle est gérée de façon rigoureuse, mais il faut, évidemment, maintenir cela. La caisse qui est gérée de façon rigoureuse, solide et qui vise votre autonomie financière, dégage des excédents qui permettent, notamment, de verser une ristourne individuelle et une ristourne collective permettant le développement de notre communauté ici à Lévis, bien ça, c'est ce qui m'emballe le plus ! Les deux vont de pairs et je veux arriver à la prochaine assemblée générale avec encore quelques fiertés que je devrai sélectionner parmi un grand bassin de fiertés.

M. Caron : Avec mon équipe de gestion, on s'est donné sept priorités pour l'année et le plus grand défi, c'est d'orchestrer la transformation sociétale qui est en train de se vivre à l'égard du numérique. On accompagne nos membres qui nous le réclament et qui nous le demandent, particuliers et entreprises, et à la fois, on aide aussi les membres qui veulent encore être accompagnés par des méthodes dites plus traditionnelles. Ce qui m'emballe, c'est de mobiliser les 160 employés de la caisse à être encore meilleurs chaque jour, c'est mon plaisir depuis plusieurs années et je dirais aussi, conquérir de nouveaux cœurs Desjardins, c'est aussi mon plaisir quotidien.

Le président remercie l'assemblée pour tous les commentaires et questions.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Présentation d'une capsule vidéo sur les ristournes.

M. Guay précise que le scénario qui est recommandé par le Conseil d'administration est le plus avantageux pour les membres et totalement conforme aux encadrements réglementaires applicables.

Adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)

M. Caron présente le scénario de répartition des excédents annuels recommandé par le conseil d'administration :

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres[1]	12 115 k$
Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	97 460 k$
Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM[2]	409 k$
Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	24 k$
Solde des excédents à répartir AU 31 DÉCEMBRE 2022	110 008 k$
Affectation au FADM	(651) k$
Affectation à la RRE	(21 670) k$
Affectation à la réserve générale	(87 686) k$
Solde des excédents à répartir	0

[1] Inclut 4 675 k$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes

[2] Net d'impôt

FADM Fonds d'aide au développement du milieu

RRE Réserve pour ristournes éventuelles

M. Caron poursuit en présentant le scénario de versement de ristournes, provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes.

Pour l'année 2022, la ristourne totale de 5 290 775 $ se répartit comme suit :

Ristourne aux membres (individuelle) : 4 639 313 $

Fonds d'aide au développement du milieu (ristourne collective): 651 462 $

La partie ristourne individuelle se décline ainsi :

Proposition sur la répartition des excédents annuels

	TAUX PAR 1 000 $ DE VOLUME		ÉQUIVALENT
RISTOURNE VOLUMES[1]	PARTICULIERS	ENTREPRISES	EN MILLIERS DE $
Comptes	0,58		663 k$
Épargne et placements			588 k$
Fonds			387 k$
Prêts et marges de crédit			1 133 k$
RISTOURNE ASSURANCES[2]	23 $/1 000 $ de prime		606 k$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT[2]	0,58 $/1 000 $ d'achats nets		320 k$
RISTOURNE PRODUITS[2]	Montant de 50 $ [3]		871 k$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE[2]	Montant de 23 $/1 000 $ d'honoraires et de commissions		72 k$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES			4 640 k$

[1] Soumise au vote lors de l'assemblée. [2] Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec. [3] Montant pouvant aller jusqu'à 50 $ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Aucune question ni commentaire concernant les deux propositions précédentes n'est émis.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à la majorité que le projet de partage des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2022 soit soumis au vote après l'assemblée.

5.2. Élection des membres du conseil d'administration

Le président rappelle la démarche du profil collectif enrichi et précise que la confiance des membres envers le Conseil d'administration de la caisse est primordiale. Les membres s'attendent à ce que le conseil soit formé de personnes qui leur ressemblent et qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter leurs intérêts et s'assurer que la caisse soit bien gérée.

Il poursuit en mentionnant que le conseil d'administration s'est doté d'un profil collectif cible en fonction de critères de compétences et de représentativité. Toutes les candidatures admissibles sont présentées à l'assemblée.

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

M. Guay est nommé président pour la période d'élection et Mme Robitaille est nommée secrétaire.

5.2.2. Rapport du Comité de mise en candidature

Mme Marie-Hélène Guité, administratrice à la Caisse Desjardins de Lévis et présidente du Comité de mise en candidature, est appelée à présenter le rapport du comité.

Conformément à la loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 17 janvier 2023, de la façon suivante :

- Affichage dans tous nos établissements
- Diffusion sur les canaux virtuels (microsite et notre page Facebook)
- Affichage dynamique sur nos écrans en caisse
- Affichage dans le Journal de Lévis

Pour l'assemblée générale de cette année, six postes sont à combler et le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres candidats répondant aux critères suivants :

- Des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : Droit, Développement durable et Technologies de l'information;
- 4 femmes et 2 hommes pour maintenir la parité;
- Une personne représentant la diversité culturelle;
- Idéalement, être un membre actif dans le milieu desservi par la caisse;
- Des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : un de 18-34 ans, deux de 35-49 ans et deux de 65 ans et plus.

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible également sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le Conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

À l'issue de la période de mise en candidature, la caisse a obtenu six candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins.

5.2.3. Présentation des personnes candidates

Six candidatures ont été reçues en respect des délais et encadrements requis, soit :

M. Jean-Pierre Bernier
Mme Rosalie Forgues
M. Emmanuel Coutlée
Mme Mélanie Sicotte
Mme Nicole St-Hilaire
M. Richard Verreault

5.2.4. Élection par acclamation

Le président mentionne que le nombre de candidatures reçues est égal au nombre total de postes à combler.

Il déclare donc élus aux postes de membres du conseil d'administration les personnes candidates suivantes :

M. Jean-Pierre Bernier
Mme Rosalie Forgues
M. Emmanuel Coutlée
Mme Mélanie Sicotte
Mme Nicole St-Hilaire
M. Richard Verreault

Félicitations aux nouveaux élus !

Il en profite également pour remercier les administrateurs sortants de charge qui ont fait le choix de ne pas se représenter, soit Mmes Julie Boucher et Linda Goupil ainsi que M. Alain Plante. Il ajoute que Mme Sabrina Pelletier, à l'automne dernier, annonçait son souhait de ne plus être administratrice et il la remercie aussi pour le travail qu'elle a fait au sein du conseil.

5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Madame Lehoux apporte des précisions concernant l'exercice de vote.

Les membres seront appelés à voter sur les éléments suivants, soit :

- La répartition des excédents annuels (ristournes).
- Le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne.

Mme Lehoux rappelle que :

- L'ouverture de la période de vote est le 12 avril 2023 à minuit pour une période de quatre jours, soit jusqu'à 23h59 le samedi 15 avril 2023.
- Seuls les membres de plein droit pourront voter.
- La réécoute de notre assemblée de ce soir sera possible par le biais du bouton « Mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la caisse. Même si des membres n'ont pas assisté à l'assemblée d'aujourd'hui, ils pourront ainsi voter en toute connaissance de cause.
- Toute la documentation de référence est également déjà disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la caisse : rapports annuel et financier complets, revue annuelle 2021 qui met en valeur les réalisations de la caisse de même que les fiches de présentation des nouveaux élus.
- Pour voter, les membres doivent se rendre sur AccèsD et cliquer sur le bouton « Mon vote ».
- Des consignes claires seront disponibles pour enregistrer les votes.
- Les membres peuvent également accéder à la votation par le biais du site Internet de la caisse, et même, sur la page d'accueil du desjardins.com.
- La plateforme de votation permet de confirmer que chaque personne votante répond bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.

M. Guay poursuit en rappelant que **Si le vote sur les propositions est positif**, 24 à 48 heures ouvrables après la fin de la période de votation, les votes seront alors publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir.

Toutefois, **si jamais il y a un vote négatif sur les propositions**, vous seriez alors invités à participer à la suite de l'assemblée à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

Ainsi, la levée de l'assemblée a lieu seulement lorsque les résultats seront positifs et publiés.

Le président remercie les membres de la Caisse Desjardins de Lévis de leur participation à cette assemblée générale annuelle à distance. Il souligne le bon déroulement de l'assemblée et en profite pour remercier tous les administrateurs et le personnel de la caisse pour leur engagement au quotidien pour toujours mieux servir les membres.

Mme Lehoux ajoute qu'il y aura tirage de prix de présence. La caisse offre dix certificats-cadeaux de 100 $ chacun dans un restaurant et un commerce de la ville de Lévis.

L'assemblée virtuelle est suspendue à 20 h 30.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Le président remercie encore une fois les membres, les employés ainsi que les administrateurs.

****

RÉSULTATS DU VOTE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le Conseil d'administration.

Proposition sur la répartition des excédents annuels (ristournes) et sur le versement de ristournes, provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) :

95,04 % des membres ont voté en faveur des recommandations.
Les propositions sont adoptées.

Les résultats ont été publiés sur le microsite et sont disponibles auprès de la caisse.

L'Assemblée générale annuelle est officiellement levée le **18 avril 2023 à 14 h 30**. Il y a eu 87 personnes présentes en salle, 126 en écoute directe, 131 personnes ont bénéficié de la réécoute et 1681 membres ont exprimé leur droit de vote.

_____	_____
PRÉSIDENT	**SECRÉTAIRE**